



## LE MOT DU PRESIDENT



2020 a été une année particulièrement "particulière" ! A peine l'ouverture faite que nous étions confinés pour deux mois.

Après cette saison tronquée pour la pêche des salmonidés, espérons

qu'en 2021 nous puissions nous adonner à notre loisir favori. Au niveau national, la FNPF y travaille en tout cas.

L'an passé dans ce même édito je vous écrivais « La vie ou la survie de l'AAPPMA, voici sans doute le sujet central de cette année électorale ». Ceci est encore plus vrai aujourd'hui avec cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Pour autant, des chantiers ont été menés, donnant un peu de baume au cœur aux bénévoles pour beaucoup non pêcheurs.

Pour le moment l'heure n'est pas au re-confinement et il faut espérer que cela dure.

Au-delà des neuf volontaires qu'il faudra trouver pour le conseil d'administration en fin de l'année, chacun peut je pense contribuer à la vie associative, en participant aux chantiers bien sûr, en accompagnant les plus jeunes pourquoi pas mais aussi en faisant partager photos ou information intéressantes.

Participer pour faire vivre l'AAPPMA, telle est votre mission pour cette année ! D'avance « MERCI ».

Bonne saison à tous !

Ronan LE BARS

## Newsletter : les actualités de l'AAPPMA dans votre boîte mail



Lancée en 2020, la newsletter de l'AAPPMA trouve petit à petit son public. Vous êtes déjà plus de 70 à suivre les dernières actualités de l'association.

Pour vous abonner, rendez-vous sur la page dédiée du site internet de l'AAPPMA pour vous enregistrer.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

## Entretien de cours d'eau 2021 : le planning des séances

-  **Samedi 3 Juillet**
-  **Samedi 25 Septembre**
-  **Samedi 9 octobre**
-  **Samedi 23 octobre**

**D'autres séances d'entretien** seront éventuellement programmées. Pour toutes ces dates, rendez-vous à 8h45 au local de l'AAPPMA à Rozhuel. Les secteurs d'interventions seront définis en fonction des besoins.



## Entretien du Ster Goz : échos des travaux 2020



En 2020, quatre journées de chantier ont pu être organisées. Le premier le samedi 7 mars avant l'ouverture, a permis de consolider la passerelle en amont de Moulin Rozhuel, probablement vandalisée. La finition des travaux se fera en 2021.



Les autres chantiers ont eu lieu le 26 Septembre en amont de Pont Meya, et les 10 et 24 Octobre entre Moulin Kerry et le ruisseau de Dour Ar Paon.

1,2 km de travaux ont été réalisés, principalement des travaux d'égavage et de suppression de gros embâcles.

A noter globalement une moindre participation du fait du Covid, sauf le 24 Octobre où 13 bénévoles étaient présents, dont une majorité de non pêcheurs.

Pour 2021, plusieurs séances sont d'ores-et-déjà prévues. Les volontaires sont invités à se faire connaître pour qu'on les rappelle avant les chantiers.

### Etat de la rivière : toutes les infos sont bonnes à prendre

Après les nombreuses tempêtes de l'hiver, la rivière a certainement subi quelques dégâts. Branches cassées, arbres en travers, passerelles abimées.

Afin de préparer les chantiers de cette année, toutes les infos sont bonnes à prendre ! Mail, téléphone, page facebook... nous attendons vos signalements avec leur localisation.

Les pollutions sont bien entendu à signaler également.

## CTMA : point sur les travaux 2020

Le Contrat Territorial Milieu Aquatique 2017-2021 est le programme qui coordonne la gestion du bassin versant de l'Aven-Ster Goz pour l'ensemble des actions sur le milieu aquatique, y compris les travaux des bénévoles.

Au total en 2020 sur l'Aven, le Ster Goz et le Belon, 46km de travaux ont été réalisés par les AAPPMA et l'équipe de Quimperlé Communauté.



Sur le Ster Goz, 10 km de travaux ont été réalisés par les agents de Quimperlé Communauté sur le cours principal (embâcles en aval de Kergonval) et sur plusieurs affluents (Kermen Païc, Kergallic, les petits chevelus en amont de Pont Meya et de la gare de Coatloc'h sur Scaër.



Sur le volet aménagements, un vieil ouvrage composé de multiples buses et faisant obstacle à la migration des truites a été remplacé par une passerelle béton. Plusieurs points d'abreuvement direct ont aussi été supprimés sur le ruisseau du Quinquis.

### CTMA : les AAPPMA se mobilisent en attendant les perspectives

Lors du dernier comité de pilotage du contrat en février 2020, Quimperlé Communauté a fait savoir que les soutiens financiers de l'Agence de l'eau en particulier n'iraient pas au-delà de 2021. L'essentiel des travaux étant depuis plus de 20 ans maintenant portés par la collectivité dans le cadre de contrats soutenus par l'Agence de l'eau, la Région et le Département, les 6 Présidents d'AAPPMA des bassins de l'Aven et de la Laïta ont écrit aux candidats à l'occasion des élections municipales des communes de Quimperlé Communauté et Concarneau Agglomération.

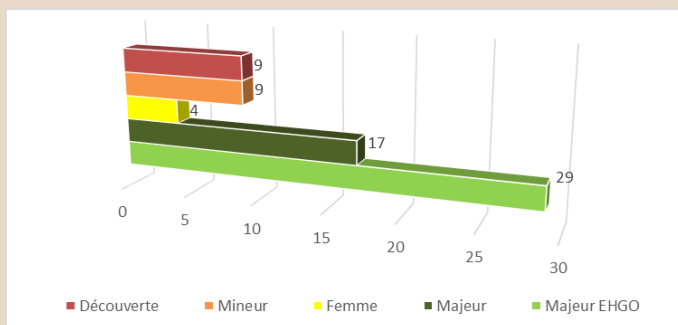
## Animations pêche : année blanche en 2020 ; rebelote en 2021 ?

Un accompagnement pêche était prévu au mois d'avril mais le confinement est passé par là, malheureusement.

A l'automne, l'AAPPMA de Rosporden a tenté de lancer son école de pêche. Ouverte aux AAPPMA voisines et orientée 2<sup>ème</sup> catégorie, nous avons relayé cette initiative auprès de nos jeunes. Là aussi, le second confinement est intervenu.

En ce mois de février, nous ne pouvons que souhaiter que le contexte sanitaire s'améliore pour pouvoir relancer ces initiatives au combien importantes pour l'avenir de la pêche et de notre AAPPMA.

## Point sur les effectifs 2020



En 2020, l'AAPPMA compte 68 adhérents dont 18 jeunes, 4 femmes et 46 majeurs dont les deux tiers en carte EHGO.

L'AAPPMA a également délivré 11 cartes journées, 2 cartes hebdomadaires, et 4 assortiments migrateurs.

Au final, l'AAPPMA a perdu 7 adhérents en 2020 par rapport à 2019. Une baisse dans la tendance observée depuis 2016 mais principalement liée à l'absence d'animation pour les jeunes.

## Page facebook de l'AAPPMA

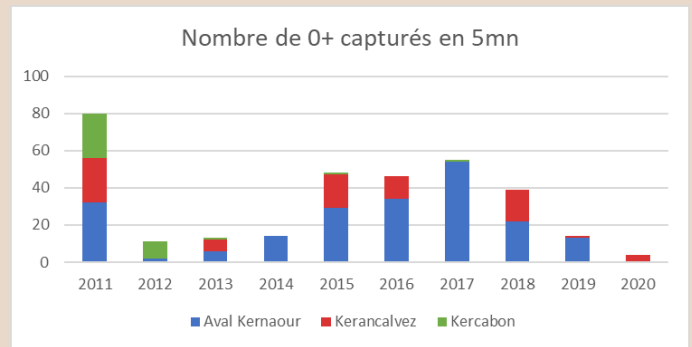
Créée en 2015, la page facebook de l'AAPPMA est le support de communication qui monte.

En ce début d'année 2021, la page vient de passer les 180 👍 soit deux fois le nombre d'adhérents de l'association !

## Les débits des cours d'eau pour préparer vos sorties

Les débits de votre rivière préférée sont accessibles en ligne et quasi en temps réel sur le site <http://www.hydrologie-bretagne.fr/>. Un bon moyen de préparer ses sorties de pêche avant de partir de la maison.

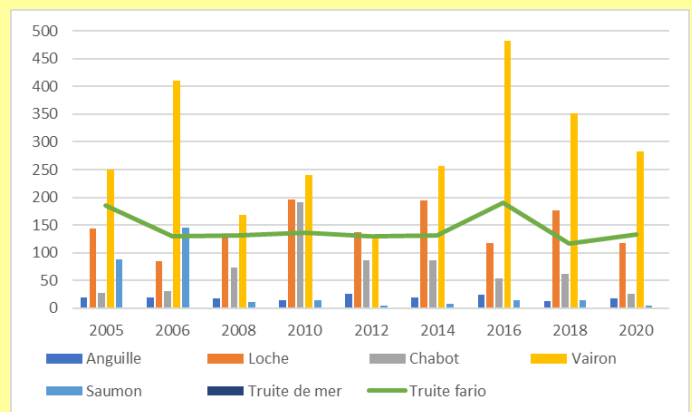
## Indices d'abondance saumon 2020



Sur le Ster Goz, des pêches électriques ont eu lieu en septembre 2020 à Pont Naour, Kerancalvez et Kercabon pour compter les jeunes saumons de l'année (0+).

La baisse constatée depuis plusieurs années se confirme, avec notamment un zéro pointé pour 2 stations sur les trois. Si les tacons ont des tailles relativement importantes ce qui accroît leur survie, il s'agit du plus faible résultat depuis le début des inventaires il y a près de 20 ans.

## Pêche électrique à Pont Meya : très bonne densité de truites



En 2020 et pour la neuvième fois, une pêche électrique a été réalisée sur 150m en amont de Pont Meya. Bon an mal an, ce sont entre 500 et 900 poissons qui sont pêchés, le plus gros du cortège étant composés de vairons, loches et chabots.

Le nombre de jeunes saumons reste faible (4) comparé aux premières opérations (2005 et 2006) et le nombre d'anguilles (18) traduit les difficultés actuelles rencontrées par l'espèce.

Pour la truite, les résultats sont stables depuis 2005 avec 150 individus capturés toute tailles confondues, les variations interannuelles étant d'environ 10%.

Ces résultats bruts montrent que le Ster Goz se porte bien avec la quasi-totalité des espèces inféodées à ce type de milieu présentes.

# Covid 19 : des incidences sur la vie associative

## Assemblée générale : un délai de 3 mois accordé

Suivant les statuts de l'AAPPMA, l'assemblée générale ordinaire doit se tenir au premier trimestre de chaque année. Les conditions sanitaires actuelles ne permettant pas de réunir plus de 6 personnes, un délai de 3 mois nous a été accordé. Gageons que d'ici au 30 juin, nous aurons l'occasion de nous réunir.

## Avenir de l'AAPPMA : appel aux volontaires pour renouveler le CA

Normalement fin 2020 devait se tenir, dans toutes les AAPPMA, une assemblée générale avec pour objectif principal le renouvellement des Conseils d'Administration des associations. Compte tenu de la situation sanitaire, un report de 1 an a été donné par arrêté ministériel. Cette assemblée générale devrait donc se dérouler en Décembre 2021.

En prévision de cette AG, le conseil d'administration envisage de consulter les adhérents sur l'avenir de l'association. En effet, plusieurs membres du conseil d'administration actuel ont fait savoir qu'ils ne repartiraient pas.

Neuf volontaires sont à minima nécessaires pour se conformer aux statuts. L'idée étant de ne pas arriver à l'assemblée générale sans un minimum de certitudes, une consultation des adhérents sera faite au premier semestre de cette année.

Vous êtes volontaire et motivé pour participer activement à l'animation de l'association. Manifestez-vous dès maintenant auprès de l'AAPPMA.

## Nouveaux statuts : une consultation à défaut d'AG

Les statuts-type des AAPPMA datant de 2013 ont été modifiés par arrêtés ministériels du 25 août 2020. L'AAPPMA doit maintenant faire adopter ces nouveaux statuts dans un délai de 12 mois, soit avant le 31 avril 2021. Si d'ici fin avril la tenue d'une AG n'était pas possible, une consultation écrite (mail et courrier) sera organisée.

## La fédération nationale sur le pont contre le confinement

Touchée de plein fouet au lendemain de l'ouverture 2020, la pêche en 1<sup>ère</sup> catégorie a souffert et les pêcheurs du printemps se sont vu privés de belles conditions de pêche.

Au vu des effectifs, on peut même supposer que certains n'ont pas pris leur carte.

Aussi, et pour éviter un nouveau confinement, la fédération nationale a adressé un courrier cosigné par les représentants de 5 activités de plein air (la Fédération Nationale de la Pêche en France, la Fédération Française de Golf, la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération Française d'Equitation et la Fédération Française de Voile) à l'attention du Président de la République et du 1<sup>er</sup> Ministre.

Ce courrier présente une série de propositions pour le maintien des loisirs de nature, argumentée de rappels concernant l'adaptabilité des différentes disciplines aux restrictions sanitaires, mais aussi leur caractère indispensable à la santé mentale et physique des concitoyens.

Sur le pont, la Fédération nationale fait savoir qu'« attendant la suite des évènements, elle ne cessera jamais de défendre notre passion ! »

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

